 objet : choix de l’option LCA latin

 Madame, Monsieur,

 Votre enfant pourra choisir l’option LCA latin en 5e à raison d’une heure par semaine. Au terme de cette première année, l’option s’étendra sur les classes de 4e et de 3e.

 Quel peut être l’intérêt d’étudier le latin ? Une réponse s’impose : notre civilisation est héritée de la culture antique et le latin est la « mère » des langues romanes auxquelles appartiennent le français et plusieurs autres langues européennes. Ces deux considérations suffisent à établir l’apport du choix de cette option dans le domaine culturel et linguistique. Les programmes officiels du collège précisent d’ailleurs que « ***l’apprentissage du latin doit permettre à l’élève :***

* ***de développer ses compétences de lecteur ;***
* ***d’éveiller et de développer sa curiosité, de nourrir son imaginaire par la connaissance des mythes et des représentations du monde propres à l’Antiquité ;***
* ***d’enrichir et de mieux comprendre la langue française, en particulier par l’étymologie ;***
* ***d’apprendre à se situer dans l’histoire et à mieux comprendre le présent.***

 ***L’enseignement des langues anciennes contribue ainsi à la formation de la personnalité de chacun comme individu et citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d’abord avec l’enseignement du français, mais aussi avec ceux d’histoire et d’éducation civique ; il renforce des compétences communes aux langues étrangères.*** »

 Espérant vous avoir permis d’envisager clairement le choix de l’option, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos sincères salutations.

Nathalie Zing Tsala

Principale du collège André Malraux

Jean-Paul Teixeira

Professeur de lettres classiques